

RÉPARTITION DES GLOSSINES EN AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE

Par L. MAILLOT (*)

Parmi les 21 espèces actuellement connues, 12 de ces espèces ont été identifiées en Afrique Equatoriale Française :

Groupe *palpalis* : 5.

Glossina palpalis Rob. Desv.
Glossina tachinoides Westwood.
Glossina caliginea Austen.
Glossina pallicera Bigot.

Groupe *morsitans* : 1.

Glossina morsitans Westwood.

Groupe *fusca* : 5.

Glossina tabaniformis Westwood.
Glossina fusca Walker.
Glossina haningtoni Newstead et Evans.
Glossina fuscipleuris Austen.
Glossina nigrofusca Newstead.

Groupe *brevipalpis* : 1.

Glossina schwetzi Newstead et Evans.

RÉPARTITION DE CES ESPÈCES

1° *Glossina palpalis* est répandue dans tout le Gabon et le Moyen-Congo ; dans les territoires du Nord (Oubangui-Chari et Tchad) elle est vraisemblablement absente des régions montagneuses de l'Ouham-Pendé, présente dans les vallées des Logones et du Chari, jusqu'au delà du 9° parallèle Nord au Nord de Doba et de Fort-Archambault, plus à l'Est la limite septentrionale de son aire de répartition correspond au 6° degré de latitude Nord.

Le domaine d'extension coïncide ; 1° avec la grande forêt du Gabon, du Moyen-Congo et de l'Oubangui-Chari Sud ; 2° les régions de galeries forestières du Moyen-Congo et de l'Oubangui-Chari ; 3° du Tchad, les parties Sud des vallées des Logones et du Chari.

Sous-espèces et races, deux sous-espèces ont été identifiées.

(*) Séance du 8 octobre 1952.

C. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n°/3147 ex/1

1° *G. Palpalis palpalis* à l'Ouest, Gabon et partie occidentale du Moyen-Congo jusqu'à 350 et 500 km. de la Côte.

2° *G. Palpalis fuscipes* à l'Est, qui dans les territoires du Tchad, de l'Oubangui-Chari, du Nord du Moyen-Congo est conforme à la description de *G. palpalis fuscipes* (Newstead) type, mais autour de Brazzaville nous observons un type différent, qui pour les exemplaires mâles est identifiable à *G. palpalis Martinii* (Zumpt), il s'agit à mon avis d'une race de *G. palpalis fuscipes*, que je désigne comme *G. palpalis fuscipes* race de Brazzaville.

Dans la zone d'extension de *Glossina palpalis* les chutes annuelles de pluie sont de 1.000 mm. (Tchad) à 2.500 mm. (Gabon); on constate de plus :

dans la zone de *G. palpalis palpalis* de 0 à 4 mois de saison sèche par an, dans la zone de *G. palpalis fuscipes fuscipes* de 0 à 6 mois, dans la zone de *G. palpalis fuscipes* Brazzaville de 3 à 4 mois.

2° *Glossina tachinoides* (Westwood). A un domaine d'extension peu étendu correspondant en partie aux bassins et des Logones et du Chari, de l'embouchure du Chari au Nord jusqu'à la région de Fort-Crampel au Sud, c'est-à-dire exclusivement des régions de savane. Dans ces régions les chutes annuelles de pluies varient de 500 à 1.250 mm. et il y a de 5 à 7 mois de saison sèche.

3° *Glossina morsitans*. Son aire de répartition déborde largement celle de *G. tachinoides* et au Nord, où elle a été déterminée à l'embouchure du Chari et signalée à la frontière du Soudan dans les vallées du Bahr-Aouk et du Bahr-N'Zili au Sud d'Aboudeia; et au Sud où cette espèce a été déterminée dans une zone de savane boisée, le plus au Sud dans le district de Bossembélé à quelque 100 km. du N.-W. de Bangui. Je n'ai jamais déterminé qu'une seule variété *Submorsitans* (Newstead); dans la région de Paoua Ouham-Pendé, les exemplaires déterminés sont identifiables à la race *Gambiensis* décrite par VANDERPLANK.

Les chutes annuelles de pluie dans ces régions sont de 500 à 1.500 mm. et on y observe de 4 à 8 mois de saison sèche.

4° et 5° *Glossina tabaniformis* (Westwood) et *Glossina fusca* ont sensiblement la même zone de répartition, à savoir la grande forêt du Gabon et du Moyen-Congo et les galeries forestières de l'Oubangui-Chari. Les plus au Nord ont été déterminées dans le bassin supérieur de l'Ouham, district de Bouca.

G. tabaniformis est plus fréquemment rencontrée que *G. fusca* et celle-ci n'a encore jamais été déterminée au Sud du 2° parallèle Nord, tandis que *G. tabaniformis* est rencontrée le long du Congo jusqu'à Brazzaville.

Pour *Glossina fusca*, par l'examen du signum les femelles sont identifiables à la seule variété *fusca congolensis*, par l'examen des

harpes les mâles peuvent être identifiés soit à *G. fusca fusca*, soit à *G. fusca congolensis*, certains exemplaires mâles paraissent intermédiaires à ces deux variétés.

6° *G. haningtoni* (N. et Ev.).

7° *G. caliginea* (Austen).

8° *G. newsteadi* (Austen).

Ces trois espèces très rarement déterminées sont des espèces de la grande forêt.

G. caliginea la moins fréquente, semble la plus hydrophile des trois espèces, elle a été déterminée au Nord du Gabon et au Sud de l'Oubangui-Chari. *G. haningtoni* et *G. newsteadi* ont été identifiées dans toute la grande forêt, qui s'étend de l'Ouest (Côte du Gabon) vers le Sud jusqu'à Dolisie (Niari), le Nord-Est, embouchure de la Sangha et au Nord jusqu'à Nola Haute-Sangha.

9° *G. fuscipleuris* (Austen).

10° *G. nigrofusca*.

Sont deux espèces localisées aux bassins supérieurs et de l'Ouham et du Gribingui (région de savanes boisées de l'Oubangui-Chari).

Les exemplaires de *G. nigrofusca* examinés appartenaient tous à la variété *Nigrofusca hopkinsi* (Emden). *G. nigrofusca* (Newstead) a été signalée par ailleurs dans la région de Carnot (Haute-Sangha).

11° *Glossina schwetzi* (N. et Ev.).

Est une espèce localisée en Afrique Equatoriale Française et à la forêt du massif montagneux du Mayumba et aux galeries forestières au Sud du cours moyen du Niari.

12° *Glossina pallicera* (Bigot).

A été signalé sur la Côte du Gabon (forêt), un exemplaire mâle a été récemment déterminé dans la région d'Impfondo sur l'Oubangui (forêt inondée).

*Institut d'Etudes Centrafricaines (O. R. S. O. M.)
et Institut Pasteur de Brazzaville,
Afrique Equatoriale Française.*